# RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES - ÉCOLE HORMISDAS-GAMELIN

580, rue MACLAREN EST, GATINEAU

DATE: 2025-02-11

ÉMISSION: POUR SOUMISSION PROJET: MMB-24-030-RT-1



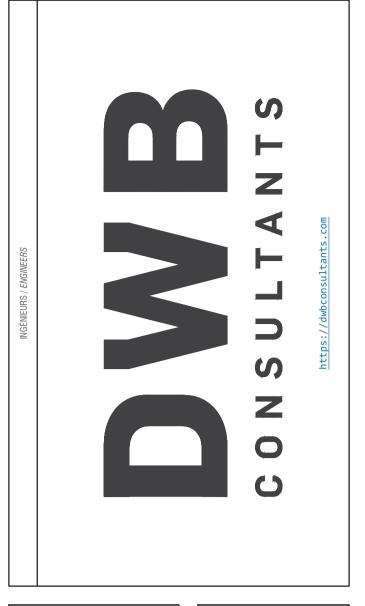
	LISTE DES PLANS
No	DESCRIPTION
M-001	LÉGENDES
M-002	DEVIS TECHNIQUE
M-003	DEVIS TECHNIQUE (suite)
M-201	PLOMBERIE - DRAINAGE; CONDITIONS EXISTANTES - RÉAMÉNAGEMENT
M-202	PLOMBERIE - ALIMENTATION; CONDITIONS EXISTANTES - RÉAMÉNAGEMENT
M-721	PLOMBERIE; TABLEAUX ET DÉTAILS

ARCHITECTE:

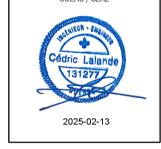
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIQUE:

PROVENCHER\_ROY





POUR
SOUMISSION
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION



Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ÉCOLE HORMISDAS-GAMELIN

MÉCANIQUE

 PAGE COUVERTURE / COVER PAGE

 I 1866
 M-OOO
 A2
 1/1

 0JET / PROJECT
 No DOCUMENT / DOCUMENT #
 REV
 PAGE



### 1.1 CLAUSES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DEVRA SE CONFORMER AU DEVIS EN ARCHITECTURE, DE L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE, CIVIL ET EN

-"FOURNIR" OU "INSTALLER" EMPLOYÉ SEUL VEUT DIRE "FOURNIR ET INSTALLER", SAUF LORSQUE PRÉCISÉ AUTREMENT.

### 1.2 CONDITIONS GÉNÉRALES

L'ENTREPRENEUR DOIT PAYER TOUS LES PERMIS ET TAXES EXIGÉS PAR LES AUTORITÉS ET DOIT SE CONFORMER AUX CODES ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR. IL DOIT OBTENIR LES APPROBATIONS DE TOUS LES SERVICES D'INSPECTION MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX.

- L'ENTREPRENEUR DOIT POSSÉDER UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ EN VIGUEUR.
- TOUS LES MENUS TRAVAUX NON MENTIONNÉS SUR LES PLANS, MAIS NÉCESSAIRES AU PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX, FONT PARTIE DU PRÉSENT MANDAT
- L'ENTREPRENEUR S'ENGAGE FORMELLEMENT À NE CACHER AUCUN OUVRAGE TEL QUE TUYAUX, ETC., SANS EN AVOIR, AU
- PRÉALABLE, OBTENU L'AUTORISATION DE L'INGÉNIEUR.
- À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DES ATTESTATIONS DE NATURE À PROUVER QUE SON OUVRAGE REMPLIT TOUTES LES EXIGENCES DU MANDAT. • L'ENTREPRENEUR DOIT NETTOYER LE CHANTIER DES DÉBRIS CAUSÉS PAR SES TRAVAUX ET GARDER LE CHANTIER PROPRE
- DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- AUCUNE RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA PAYÉE À UN ENTREPRENEUR POUR UN TRAVAIL AUTRE QUE CELUI STIPULÉ AU MANDAT À MOINS QUE CELUI-CI OBTIENNE UNE AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE.
- TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS SANS QU'IL N'Y AIT D'ARRÊT DE SERVICE DANS L'ÉDIFICE. TOUTE DEMANDE D'ARRÊT D'UN DES SERVICES DEVRA AU PRÉALABLE ÊTRE PRÉSENTÉE AU PROPRIÉTAIRE ET FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC CELUI-CI.
- AVANT DE REMETTRE SA SOUMISSION, L'ENTREPRENEUR DOIT AVOIR AU PRÉALABLE VISITÉ LES LIEUX ET S'ÊTRE FAMILIARISÉ AVEC LES CONDITIONS EXISTANTES.

LES SOUMISSIONNAIRES QUI RELÈVENT DES ERREURS OU DES OMISSIONS SUR LES PLANS ET DEVIS OU AUTRES DOCUMENTS, OU AYANT DES DOUTES DANS L'INTERPRÉTATION ET L'INTENTION DE QUELQUE PARTIE QUE CE SOIT DES DITS DOCUMENTS, DOIVENT AVISER L'INGÉNIEUR QUI FERA PARVENIR À TOUS LES SOUMISSIONNAIRES LES EXPLICATIONS NÉCESSAIRES OU, AU BESOIN, UN ADDENDA. TOUS LES ADDENDAS ÉMIS DURANT LA PÉRIODE DE SOUMISSION DOIVENT ÊTRE COUVERTS DANS LA SOUMISSION ET FONT PARTIE DES DOCUMENTS DU CONTRAT. SI L'ENTREPRENEUR NOTE UNE OMISSION OU DISCORDANCE AVANT DE DÉBUTER SON TRAVAIL, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'INTERPRÉTER LE CONTENU DES PLANS ET DEVIS.

L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉPARER ET FOURNIR À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION, UNE (1) COPIE EN FORMAT ÉLECTRONIQUE PDF DES DESSINS D'ATELIER DE SES TRAVAUX CONFORMÉMENT À LA LISTE DES DESSINS D'ATELIER FOURNIE PAR L'INGÉNIFUR

LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT ÊTRE PERTINENTS À L'APPAREIL PROPOSÉ, ILS DOIVENT INDIQUER LES DIMENSIONS, LE POIDS, LES POINTS DE FIXATION, LA LOCALISATION DU CENTRE DE GRAVITÉ, L'INDICE SISMIQUE, LES SCHÉMAS DE CÂBLAGE, LES CAPACITÉS, LES SCHÉMAS DES COMMANDES ET TOUTES LES AUTRES DONNÉES PERTINENTES. S'IL Y A LIEU, ILS DOIVENT INDIQUER CLAIREMENT, SELON L'APPAREIL, LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS DE PLOMBERIE, CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ ET AUTRES. LES CATALOGUES D'ORDRE GÉNÉRAL NE SONT PAS ACCEPTÉS COMME DESSINS

### LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT ÊTRE EN FRANÇAIS.

CHAQUE DESSIN D'ATELIER DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ AU MOYEN DU NOM DU PROJET, DU NOM DU FOURNISSEUR, LA DATE ET LA DÉSIGNATION DES APPAREILS MONTRÉS AUX PLANS ET DEVIS.

L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER TOUT DESSIN D'ATELIER DONT LA PRÉSENTATION NE RESPECTE PAS LES ARTICLES PRÉCÉDENTS.

L'APPROBATION DES DESSINS D'ATELIER PAR L'INGÉNIEUR EST GÉNÉRALE ET N'A PAS POUR BUT DE SERVIR COMME CORRECTION FINALE ET PAR SUITE NE DISPENSE PAS L'ENTREPRENEUR DE LA RESPONSABILITÉ QU'IL A DE VÉRIFIER LES PLANS LUI-MÊME OU DE FOURNIR LES MATÉRIAUX ET LE TRAVAIL EXIGÉS PAR CES NOUVELLES CORRECTIONS ET SPÉCIFICATIONS.

L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES COPIES NÉCESSAIRES DES DESSINS D'ATELIER VÉRIFIÉS ET/OU MIS À JOUR POUR LES INSÉRER DANS LES MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DEVANT ÊTRE FOURNIS À LA FIN DES TRAVAUX. VOIR LA SECTION « MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN ».

L'ENTREPRENEUR DEVRA BASER SA SOUMISSION SUR LES PRODUITS INSCRITS SUR LES PLANS ET DEVIS. SI L'ENTREPRENEUR DÉSIRE PROPOSER UN PRODUIT ÉQUIVALENT, IL DOIT EN FAIRE LA DEMANDE OFFICIELLE PAR ÉCRIT PENDANT LA PÉRIODE DE SOUMISSION, AVEC UN DÉLAI RAISONNABLE POUR LAISSER LE PROFESSIONNEL ÉTUDIER SI LE PRODUIT EST ÉQUIVALENT OU NON ET ÉMETTRE UN ADDENDA SI REQUIS. DANS LE CAS OÙ L'ÉQUIVALENCE PROPOSÉE SERAIT ACCEPTÉE, L'ENTREPRENEUR DEMEURE RESPONSABLE DE TOUS LES EFFETS COLLATÉRAUX DE SON ÉQUIVALENCE, TANT AU NIVEAU DE CES TRAVAUX QU'AU

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER SES TRAVAUX AVEC CEUX DE SES SOUS-TRAITANTS ET CEUX DES AUTRES ENTREPRENEURS. IL DOIT SUIVRE L'HORAIRE GÉNÉRAL ET NETTOYER AU BESOIN. SI LES ÉQUIPEMENTS OU LES MATÉRIAUX FOURNIS DOIVENT ÊTRE INCORPORÉS DANS LES TRAVAUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER, L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE LOCALISER ET INCORPORER LE TOUT À TEMPS POUR NE PAS RETARDER LA BONNE MARCHE DU CHANTIER ET D'ÉVITER TOUT CONFLIT.

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE TOUTES LES DEMANDES ET LES COORDINATIONS REQUISES AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LES COMPAGNIES DE SERVICES PUBLICS. LES FRAIS DE CES DEMANDES SONT PAYÉS PAR L'ENTREPRENEUR.

L'ENTREPRENEUR DOIT ÉGALEMENT ALLER SUR LE CHANTIER ET S'ASSURER QUE TOUTES LES DIMENSIONS SONT COMPATIBLES AVEC SES ÉQUIPEMENTS AVANT DE PROCÉDER AUX COMMANDES.

## 1.7 TRAVAUX PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- TOUT TRAVAIL DE PERCEMENT DE PLUS DE 4" DE DIAMÈTRE DANS LES PLANCHERS, MURS, TOITS OU AUTRES, CEPENDANT L'ENTREPRENEUR DE CHAQUE DISCIPLINE ONT LA RESPONSABILITÉ D'INDIQUER À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL OÙ CES OUVRAGES SONT REQUIS.
- TOUT TRAVAIL DE FERMETURE, CALFEUTRAGE, PLÂTRAGE, FINITION AUTOUR DES OUVERTURES, SOIT POUR DE LA TUYAUTERIE OU DES CONDUITS DE VENTILATION. LES OUVERTURES SERONT SCELLÉES DE FAÇON À CONSERVER
- L'HOMOGÉNÉITÉ DES ÉLÉMENTS EN CAUSE • TOUT TRAVAIL D'EXCAVATION, DE REMBLAYAGE, DE BÉTONNAGE, LES RENFORCEMENTS D'OUVERTURES ET L'ÉTANCHÉITÉ NÉCESSAIRE EST À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. LES REMBLAIEMENTS NE PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉS AVANT
- LES TRAVAUX DE GYPSE, PLÂTRAGE, FINI DE PLANCHER ET AUTRES. IL DEVRA PRÉVOIR DE FAUSSES BOÎTES OU COLONNES DANS LES ENDROITS OÙ LA TUYAUTERIE OU ÉLÉMENTS MÉCANIQUES SONT IMPOSSIBLES À DISSIMULER.
- L'INSTALLATION DES EXTINCTEURS PORTATIFS, LES CABINETS ET DES PORTES D'ACCÈS QUI SERONT FOURNIS PAR LES
- SOUS-TRAITANTS COORDINATION DES TRAVAUX

## 1.8 CODES & NORMES

TOUTES LES INSTALLATIONS DOIVENT ÊTRE FAITES SUIVANT LES CODES, NORMES, LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES, TELS LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, LE CODE NATIONNALE DE L'ÉBERGIE, LE CODE NATIONAL DE LA PLOMBERIE, LE CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ, LE CODE D'INSTALLATION DU GAZ NATUREL ET DU PROPANE, L'ASHRAE, LA SMACNA, NFPA ET L'ASPE, DERNIÈRE ÉDITION EN VIGUEUR. ELLES DOIVENT ÉGALEMENT ÊTRE FAITES SELON LES EXIGENCES MUNICIPALES, LES EXIGENCES DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC AINSI QUE SELON LES NORMES DES COMPAGNIES DE SERVICES PUBLICS. DANS LE CAS D'OMISSIONS OU DE CONTRADICTIONS ENTRE LES CODES ET NORMES, LES EXIGENCES LES PLUS STRICTES S'APPLIQUENT.

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER SES TRAVAUX AVEC CEUX DE SES SOUS-TRAITANTS ET CEUX DES AUTRES ENTREPRENEURS. IL DOIT SUIVRE L'HORAIRE GÉNÉRAL ET NETTOYER AU BESOIN. SI LES ÉQUIPEMENTS OU LES MATÉRIAUX FOURNIS DOIVENT ÊTRE INCORPORÉS DANS LES TRAVAUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER, L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE LOCALISER ET INCORPORER LE TOUT À TEMPS POUR NE PAS RETARDER LA BONNE MARCHE DU CHANTIER

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE TOUTES LES DEMANDES ET LES COORDINATIONS REQUISES AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LES COMPAGNIES DE SERVICES PUBLICS. LES FRAIS DE CES DEMANDES SONT PAYÉS PAR

## 1.10 SURVEILLANCE

L'INGÉNIEUR DONNERA TOUTES LES DIRECTIVES POUR ASSISTER L'ENTREPRENEUR QUI LE DEMANDE POUR RÉALISER LES TRAVAUX DÉCRITS AUX PLANS ET DEVIS. L'ENTREPRENEUR EST TOUT DE MÊME SEUL RESPONSABLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DOIT AGIR AVEC DILIGENCE AFIN DE SATISFAIRE AUX REMARQUES INSCRITES AUX RAPPORTS DE

#### 1.11 ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE

TOUS LES MATÉRIAUX FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS ET RACCORDÉS PAR L'ENTREPRENEUR LORSQUE L'ENTREPRENEUR EN PREND POSSESSION, EN PRÉSENCE DU PROPRIÉTAIRE, IL DOIT S'ASSURER QUE TOUTES PARTIES VISIBLES SONT EN BON ÉTAT. À PARTIR DE CETTE ACCEPTATION, IL DEVIENT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE LES CHARGER, DÉCHARGER, LES MANIPULER, LES ENTREPOSER, LES INSTALLER, LES RACCORDER ET D'EN FAIRE LA MISE EN SERVICE SANS ENDOMMAGEMENT. S'IL Y A BRIS DE L'APPAREILLAGE CAUSÉ PAR L'ENTREPRENEUR, IL RELÈVE DE SA RESPONSABILITÉ DE LE RÉPARER OU LE REMPLACER À SES FRAIS, LE TOUT SUJET À L'ACCEPTATION DE L'INGÉNIEUR.

LES REPRÉSENTANTS DU PROPRIÉTAIRE DEVRONT ÊTRE MIS AU COURANT DE L'OPÉRATION ET DE L'ENTRETIEN DE TOUS LES SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS. LES ENTREPRENEURS DEVRONT REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, À LA FIN DES TRAVAUX, TROIS COPIES DES LIVRETS D'INSTRUCTIONS, COMPRENANT LES INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION DES APPAREILS, UNE LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE, LES CÉDULES DE LUBRIFICATION ET LE CHANGEMENT DES UNITÉS DE FILTRATION, LES DESSINS D'ATELIER, ETC. TOUTE L'INFORMATION SERA RELIÉE DANS UN CAHIER AVEC COUVERTURE RIGIDE.

#### 1.13 ACCEPTATION DES TRAVAUX

LA DATE D'ACCEPTATION DES TRAVAUX SERA CELLE OÙ L'INSTALLATION MÉCANIQUE ET/OU ÉLECTRIQUE EST EN OPÉRATION, LES CONTRÔLES FONCTIONNENT PARFAITEMENT, LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT SONT IDENTIFIÉES, LES PLANS "TELS QUE CONSTRUITS" (PLANS SUR LESQUELS LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS ORIGINAUX SUR LE CHANTIER AURONT ÉTÉ NOTÉES PAR LE SOUS-TRAITANT) ET LES MANUELS D'INSTRUCTION SONT REMIS AU PROPRIÉTAIRE.

AUCUN PAIEMENT NE SERA EFFECTUÉ POUR DES MATÉRIAUX LIVRÉS AU CHANTIER, MAIS NON INCORPORÉS AU BÂTIMENT

## 1.15 GARANTIE

L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS SONT TENUS DE RÉPARER ET CORRIGER TOUTE DÉFECTUOSITÉ QUI APPARAÎTRA DURANT LA PREMIÈRE ANNÉE SUIVANT LA DATE DE L'ACCEPTATION DES TRAVAUX, NON DÛMENT CAUSÉE PAR UNE MAUVAISE UTILISATION DU PERSONNEL ET CE, AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR AINSI QUE TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS AUX AUTRES PARTIES DE L'OEUVRE DÉCOULANT DE CETTE DÉFECTUOSITÉ. LES ENTREPRNEURS CONCERNÉS DEVRONT ASSURER TOUS LES TRAVAUX DE MAINTENACE REQUIS DURANT LA PÉRIODE DE GARANTIES

TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS SERONT NEUFS ET DE PREMIÈRE QUALITÉ. TOUS LES ÉQUIPEMENTS CONSTITUANT LES SYSTÈMES DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS CSA OU ULC POUR L'USAGE. DANS LE CAS D'UN MONTAGE DE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS À L'INTÉRIEUR D'UN MÊME PANNEAU (BOÎTE DE CONTRÔLE, PAR EXEMPLE), L'ENSEMBLE DEVRA PORTER UNE APPROBATION CSA SELON LES EXIGENCES DU SERVICE D'INSPECTION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT.

### 1.17 MANCHONS

LA MISE EN PLACE DES MANCHONS SERA EXÉCUTÉE PAR CHACUNE DES SPÉCIALITÉS. LES MANCHONS SERONT FAITS DE TUYAUX D'ACIER, CALIBRE 40, D'UN DIAMÈTRE SUFFISANT POUR L'INTRODUCTION DU TUYAU, ET S'IL Y A LIEU, DE SON ISOLANT.

CHAQUE SOUS-TRAITANT DOIT FOURNIR LES PORTES D'ACCÈS ET LES CADRES NÉCESSAIRES À SES OUVRAGES POUR FINS D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN. LES PORTES ET CADRES DOIVENT ÊTRE EN ACIER PEINT, AVEC UNE COUCHE D'APPRÊT ET MUNIS DE FERMETURE À CLÉ. LES ACCÈS AURONT UNE DIMENSION MINIMALE DE 305X305MM SELON LA NATURE DU TRAVAIL À EXÉCUTER ET DEVRONT RESPECTER L'INTÉGRALITÉ COUPE-FEU LORSQU'APPLICABLES.

PORTE D'ACCÈS TEL QUE CENDREX MODÈLE AHD AVEC OPTION #10 - BARILLET À CLÉ OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

#### 1.19 OUVRAGE CACHÉ

AUCUN OUVRAGE NE SERA CACHÉ AVANT QUE L'INGÉNIEUR NE L'AIT INSPECTÉ. L'ENTREPRENEUR DOIT AVERTIR L'INGÉNIEUR PAR ÉCRIT OU VERBALEMENT AU MOINS DEUX (2) JOURS OUVRABLES À L'AVANCE. SI L'ENTREPRENEUR NE S'Y CONFORME PAS, IL DEVRA PAYER LES FRAIS NÉCESSITÉS POUR L'INSPECTION DES TRAVAUX.

FOURNIR TOUS LES SUPPORTS. BASES D'APPAREILS ET BASES DE PROPRETÉ EN BÉTON NÉCESSAIRES POUR LA MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS DÉCRITS AUX PLANS. LORSQUE LE BOIS EST UTILISÉ COMME MATÉRIAU À L'EXTÉRIEUR, LES PIÈCES DE BOIS DOIVENT ÊTRE TRAITÉES EN PROFONDEUR PAR UN PRÉSERVATIF LONGUE DURÉE. LORSQUE L'ACIER EST UTILISÉ COMME MATÉRIAU À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR, IL DOIT ÊTRE GALVANISÉ (PEINT AU GALVICON).

FAIRE TOUS LES ESSAIS ET LES ÉPREUVES NÉCESSAIRES EN PRÉSENCE ET À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIEUR, AFIN DE DÉMONTRER LE PARFAIT FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES ET/OU APPAREILS. SI L'INGÉNIEUR N'EST PAS SATISFAIT DE LA FAÇON DONT SE DÉROULENT LES ESSAIS ET LA MISE EN MARCHE ET/OU DES RÉSULTATS OBTENUS, IL PEUT EXIGER QUE L'ENTREPRENEUR REFASSE EN TOUT OU EN PARTIE LES OPÉRATIONS REQUISES. APRÈS AVOIR TERMINÉ SES TRAVAUX, LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ DEVRA BRANCHER ET VÉRIFIER TOUTES LES CHARGES ET S'ASSURER QU'ELLES SONT BIEN ÉQUILIBRÉES. SI NÉCESSAIRE, IL RÉAMÉNAGERA SES RACCORDEMENTS DE MANIÈRE À OBTENIR UN BALANCEMENT DE +/- 10%.

## 1.22 MISE EN MARCHE

CHAQUE SYSTÈME DOIT ÊTRE MIS EN MARCHE AFIN DE S'ASSURER QUE LE SYSTÈME OPÈRE SUIVANT L'ESPRIT DES PLANS ET DEVIS. FOURNIR À L'INGÉNIEUR, UN CERTIFICAT SIGNÉ PAR LES DIFFÉRENTS RESPONSABLES IMPLIQUÉS, AFFIRMANT QUE LES ESSAIS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS EN LEUR PRÉSENCE ET QUE LES SYSTÈMES SONT EN ÉTAT D'OPÉRER ADÉQUATEMENT. CE CERTIFICAT DEVANT ÊTRE FOURNI À L'INGÉNIEUR AVANT L'INSPECTION FINALE.

## 1.23 PLANS ANNOTÉS « PLAN TEL QUE CONSTRUIT»

À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉPARER LES DESSINS D'APRÈS EXÉCUTION ANNOTÉS EN ROUGE POUR LES ADDITIONS ET MODIFICATION EN COURS DE CHANTIER DE MANIÈRE QUE LES PLANS MONTRENT LES SYSTÈMES ET LES APPAREILS TELS QU'ILS ONT ÉTÉ INSTALLÉS.

L'ENTREPRENEUR DOIT IDENTIFIER CHAQUE DESSIN DANS LE COIN INFÉRIEUR DROIT, AVEC DES LETTRES D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 13MM COMME SUIT: "DESSIN TEL QUE CONSTRUIT: LE PRÉSENT DESSIN A ÉTÉ RÉVISÉ ET MONTRE LES SYSTÈMES/APPAREILS TELS QU'ILS ONT ÉTÉ INSTALLÉS". (SIGNATURE DE L'ENTREPRENEUR) (DATE).

L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES COPIES NÉCESSAIRES DES PLANS ANNOTÉS « TEL QUE CONSTRUIT » POUR LES INSÉRER DANS LES MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DEVANT ÊTRE FOURNIS À LA FIN DES TRAVAUX. VOIR LA

## 1.24 FORMATION DU PERSONNEL D'ENTRETIEN

SECTION 1.25 « MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN ».

L'ENTREPRENEUR DOIT INITIER LE PERSONNEL DU PROPRIÉTAIRE QUANT À L'ENTRETIEN ET AUX MÉTHODES D'OPÉRATION DES SYSTÈMES. LA DURÉE DE CETTE FORMATION DOIT ÊTRE SUFFISANTE POUR QUE LE PERSONNEL PUISSE PARFAITEMENT MAÎTRISER L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES. SAUF INDICATION CONTRAIRE, UNE DURÉE DE 4h00 DE FORMATION PAR DISCIPLINE EST REQUISE.

INSTALLER UN SCELLANT COUPE-FEU AUTOUR DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES TRAVERSANT UN MUR OU PLAFOND AVEC RÉSISTANCE AU FEU. VOIR PLANS EN ARCHITECTURE.

### 1.26 MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN

-AU MOMENT DE L'ACCEPTATION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION, UN (1) EXEMPLAIRE DES MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS, MATÉRIAUX ET SYSTÈMES INSTALLÉS. CET EXEMPLAIRE DOIT ÊTRE CONSTITUÉ D'UN PORTE DOCUMENT PDF COMPLET ET STRUCTURÉ PAR DISCIPLINE ET DOIT CONTENIR LES DOCUMENTS SUIVANTS.

- LES MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS;
- LES DESSINS D'ATELIER FINAUX APPROUVÉS PAR L'INGÉNIEUR DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX;
- LES BAPPORTS DES ESSAIS, RÉGLAGES ET ÉQUILIBRAGES DES SYSTÈMES
- LES RAPPORT DE MISE EN MARCHER ET D'ESSAIE
- LES CERTIFICATS DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS PARASISMIQUES:
- .S'IL Y A LIEU, LES CERTIFICATS D'INSPECTION ET D'ACCEPTATION DES INSTALLATIONS PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES
- LES PLANS ANNOTÉS "TEL QUE CONSTRUIT" LES LETTRES DE GARANTIE DES TRAVAUX
- LES RAPPORTS DE VISITE SIGNÉS ENGAGENT DE QUOI L'ENTREPRENEUR EN A PRIT CONNAISSANCE ET A EFFECTUER LES TRAVAUX CORRECTIFS REQUIS
- LA LISTE DE DÉFIANCES, SIGNÉE PAR L'ENTREPRENEUR EN GAGE DE QUOI ELLES ONT ÉTÉ CORRIGÉES .TOUS LES AUTRES DOCUMENTS EXIGÉS PAR L'INGÉNIEUR.
- -UNE FOIS COMPLET ET APPROUVÉ PAR L'INGÉNIEUR, LE DOCUMENT DEVRA ÊTRE ASSEMBLÉ EN UN PORTE-DOCUMENT PDF,

#### 1.27 MESURES PARASISMIQUES

STRUCTURÉ PAR DISCIPLINE ET COMPLET.

#### TRAVAUX INCLUS

- CONCEVOIR, FOURNIR ET INSTALLER UN SYSTÈME COMPLET DE FIXATIONS PARASISMIQUES POUR LES COMPOSANTES MÉCANIQUES. FOURNIR UN SYSTÈME DE FIXATIONS PARASISMIQUES COMPLET CONÇU PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ. CE SYSTÈME DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT INTÉGRÉ ET COMPATIBLE AVEC LES EXIGENCES DE RÉDUCTION DU BRUIT ET LE SYSTÈME ANTIVIBRATOIRE DU MATÉRIEL
- CHAQUE ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER LES COMPOSANTES TECHNIQUES (CT) PRÉVUES DANS LEUR DISCIPLINE RESPECTIVE. CETTE SECTION S'APPLIQUE DONC A TOUTES LES DISCIPLINES.
- CETTE SECTION TOUCHE TOUS LES NOUVEAUX APPAREILS. TUYAUTERIE ET AUTRES COMPOSANTES QUI FONT PARTIE DU PRÉSENT PROJET. ELLE NE CONCERNE PAR LES INSTALLATIONS EXISTANTES QUI NE SONT PAS MODIFIÉES.
- LES TRAVAUX COMPRENNENT D'UNE FACON GÉNÉRALE LE CALCUL, LA FOURNITURE, LA SURVEILLANCE ET LA
- RESPONSABILITÉ DE TOUS LES MATÉRIAUX ET DE L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES AUX MESURES PARASISMIQUES. • LA FOURNITURE DES MÉCANISMES PARASISMIQUES ET LA LIVRAISON DE CES ÉQUIPEMENTS SUR LE CHANTIER SONT À LA
- CHARGE DE LA PRÉSENTE SECTION. • LA SURVEILLANCE DE L'INSTALLATION DE TOUS LES MÉCANISMES SERVANT AUX MESURES PARASISMIQUES ET LA
- PRÉSENTATION D'UN RAPPORT DE CONFORMITÉ.
- LES MÉCANISMES PARASISMIQUES COMPRENNENT, POUR CHAQUE DISCIPLINE, MAIS SANS S'Y LIMITER . LES CONTREVENTEMENTS DES SUPPORTS DES TUYAUX DE MÉCANIQUE, DES CONDUITS DE VENTILATION.
- L'ANCRAGE ADÉQUAT À LA CHARPENTE DE TOUS LES APPAREILS NON MUNIS D'ISOLATEURS DE VIBRATION (ANCRÉS DIRECTEMENT À LA CHARPENTE)
- LES MÉCANISMES PARASISMIQUES DE TOUS LES TUYAUX ET APPAREILS MUNIS D'ISOLATEURS DE VIBRATION.
- L'ANCRAGE ADÉQUAT À LA CHARPENTE DE TOUS LES TUYAUX ET APPAREILS MUNIS D'ISOLATEURS DE VIBRATION.

- CHAQUE SECTION (PLOMBERIE, CHAUFFAGE EAU GLACÉE, VENTILATION CONDITIONNEMENT DE L'AIR, COMMANDES) DEMEURE RESPONSABLE DES MESURES PARASISMIQUES DE SA DISCIPLINE. CHACUN DES ENTREPRENEURS DEVRA ASSUMER LES FRAIS DES MESURES PARASISMIQUES POUR SA DISCIPLINE.
- CHAQUE SECTION ENGAGE UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'OIQ POUR CONCEVOIR ET SURVEILLER L'INSTALLATION DE TOUTES
- CHAQUE FABRICANT DES MESURES PARASISMIQUES EST RESPONSABLE VIS-À-VIS LA SECTION DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE DE FOURNIR L'INSTALLATION DES MESURES PARASISMIQUES DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE, TEL QUE
- PRESCRIT PAR L'INGÉNIEUR. L'ENTREPRENEUR DEMEURE RESPONSABLE D'INSTALLER TOUTES LE MESURES SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'INGÉNIEUR ET DU MANUFACTURER. IL DEMEURE LE SEUL RESPONSABLE DE TOUTE L'EXÉCUTION DES MESURES SISMIQUES DE SA DIVISION.

- DEVIS COMPLET DES MESURES PARASISMIQUES REQUIS AUX INSTALLATIONS DU PROJET EN COURS ET COMPATIBLES AVEC L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT. CE DOCUMENT DOIT ÊTRE CONÇU ET SIGNÉ PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC. LE DEVIS DEVRA ÊTRE FOURNI LORS DE L'ÉMISSION DES DESSINS D'ATELIER.
- TOUS LES DESSINS D'ATELIER PERTINENTS CONFORMÉMENT AU PRESCRIPTION GÉNÉRALES. • LETTRE DE CONFORMITÉ SISMIQUE SIGNÉE ET SCELLÉE PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'OIQ.
- INCLUANT LES MODÈLES, SCHÉMA, DESSINS D'EXÉCUTION, DÉTAILS ET SPÉCIFICATIONS EN FAVEUR DU PROPRIÉTAIRE.

• DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ DES MESURES SISMIQUES NE SERAIENT PAS REQUISES, UN RAPPORT SIGNÉ ET SCELLÉ EN FAISANT LA DÉMONSTRATION EST REQUIS.

PROFESSIONNELS / PROFESSIONALS

PLAN CLÉ / *KEY PLAN* 

PROVENCHER ROY

ESTAMPE / STAMP

**NE PAS UTILISER** POUR CONSTRUCTION



SCEAU / SEAL

B0 | 2025-02-11 | SOUMISSION A2 | 2025-01-24 | COORDINATION 99% A1 | 2024-12-11 | COORDINATION 75% A0 | 2024-11-26 | COORDINATION 50%

ocument, sous quelque forme que ce soit, et toute exploitation ou communication de son ntenu sont interdites, sauf autorisation écrite expresse. Tout manquement à cette règle est licite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour as de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation. ontents to others without express authorization is prohibited. Offenders will be held liable or the payment of damages. All rights reserved in the event of the grant of a patent, utility

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES

OGO CLIENT

de services scolaire au Coeur-des-Vallées

INGÉNIEUR.ES / ENGINEERS

odel or desian.

CONSULTANTS

https://dwbconsultants.com DESSINÉ / DRAWN Rose-Lyne Bourgeois, dess. REVU PAR / *REVIEWED BY* Amine Aliche, CPI AUTHENTIFICATION Cédric Lalande, ing. ATE PUBLIÉE / *PUB. DATE* 2025-01-22

ROJET / PROJECT

REFECTION DES BLOCS SANITAIRE ECOLE HORMISDAS-GAMELIN

CHELLE / SCALE

INDIQUÉES

DEVIS TECHNIQUE

11866 M-002 No DOCUMENT / DOCUMENT # REV PAGE PROJET / PROJECT

PAPIER: ISO 216 FORMAT A1 (594 mm x 841 mm) | PRÉSENTATION GRAPHIQUE: ISO 5457 | NON CONTRÔLÉ SI IMPRIM

1.9 COORDINATION

QUE L'INGÉNIEUR N'AIT INSPECTÉ ET APPROUVÉ LES TRAVAUX.

ET D'ÉVITER TOUT CONFLIT.

L'ENTREPRENEUR

CHANTIER

### 2.0 PLOMBERIE

#### 2.1 ÉTENDUE DES TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX, L'ÉQUIPEMENT, L'OUTILLAGE, LA SURVEILLANCE ET LA MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRE POUR LA FABRICATION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN OPÉRATION DES RÉSEAUX DE PLOMBERIE TELS QUE MONTRÉ AUX PLANS.

### CES TRAVAUX COMPRENDRONT ENTRE AUTRES:

- FOURNIR ET INSTALLER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE, D'EAU CHAUDE;
- FOURNIR ET INSTALLER LES NOUVEAUX APPAREILS DE PLOMBERIE;
- LE DÉMANTÈLEMENT ET LA RÉINSTALLATION DES APPAREILS RETIRÉS TEMPORAIREMENT;
- EFFECTUER LES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE DE LA TUYAUTERIE (SI REQUIS);
- EFFECTUER TOUS LES PERCEMENTS DE Ø100 (Ø4") ET MOINS;
- LE REMPLACEMENT DES SECTIONS DE TUYAUTERIE TEL QU'INDIQUÉ AUX PLANS;
- IDENTIFIER LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET LA TUYAUTERIE;
- FOURNIR LES MANUELS D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN;
- LES TRAVAUX PARASISMIQUES;
- FOURNIR LES PLANS "TEL QUE CONSTRUIT"

-LES APPAREILS DE PLOMBERIE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES CAN/CSA B45-88 & B125-M89. VOIR LES TABLEAUX DES APPAREILS POUR LA SPÉCIFICATION DES APPAREILS DE PLOMBERIE. LES ÉQUIVALENTS DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS LORS DE LA PÉRIODE DE SOUMISSION TEL QUE PRESCRIT AU PRÉSENT DEVIS.

### 2.3 INSTALLATION

#### 2.3.1 TUYAUTERIE DE DRAINAGE ET D'ÉVENT

### TUYAUTERIE À ÊTRE ENFOUIE DANS LE SOL

• TOUS LES TUYAUX D'ÉVACUATION DES EAUX SANITAIRES : PVC/DWV OU PVC SDR-28 CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2 TEL QUE SYSTÈME 15 OU RING-TITE DE IPEX.

### TUYAUTERIE D'ÉVACUATION SANITAIRE EN PVC INSTALLÉE HORS-SOL:

- TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE ET D'ÉVENT SERA EN PLASTIQUE PVC/DWV AYANT UN INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME D'AU PLUS 25 CONFORME À LA NORME CSA B181.2 TEL QUE SYSTÈME 15 DE IPEX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- DANS UN PLAFOND PLÉNUM, LA TUYAUTERIE PVC XFR DE IPEX DOIT ÊTRE UTILISÉE.
- DANS UNE GAINE TECHNIQUE (PIPE SHAFT), SEULE LA TUYAUTERIE MÉTALLIQUE DOIT ÊTRE UTILISÉE.
- TOUTES LES COLONNES DE DRAINAGE SANITAIRE ET PLUVIALE SITUÉES DANS UN MUR OU UNE GAINE TECHNIQUE ADJACENTE À UNE CHAMBRE DEVRONT ÊTRE EN FONTE CLASSE 4000 AVEC JOINT MÉCANIQUE, GARNITURE EN NÉOPRÈNE OU EN CAOUTCHOUC BUTYLE ET COLLIER DE SERRAGE EN ACIER INOXYDABLE.
- FOURNIR ET INSTALLER DES DISPOSITIFS COUPE-FEU CONFORMENT À LA NORME CAN4-S115 LORSQUE LA TUYAUTERIE TRAVERSE UNE SÉPARATION COUPE-FEU.

## 2.3.2 TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE

### 2.3.2.1 TUYAUTERIE HORS-SOL

- TUYAUTERIE EN CUIVRE RIGIDE, TYPE « L » CONFORME À LA NORME ASTM-B 88, AVEC RACCORDS À SOUDER CONFORMES À LA NORME ASME B16.18. LES JOINTS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS PAR BRASAGE ET LES ALLIAGES UTILISÉS DEVRONT ÊTRE CONFORMES À LA NORME ANSI/AWS A5.8M/A5.8. LA TENEUR EN PLOMB DEVRA ÊTRE INFÉRIEUR À 0.2% LA MÉTHODE À
- LES SECTIONS DE TUAYUTERIE APPARENTE POUR LES VALVES DE RENVOIES DEVRONT ÊTRE FINI CHROME ET FOURNIS PAR LE MANUFACTURIER DE LA VALVE.

• TUYAUTERIE EN CUIVRE TYPE "K" MOU ASTMB.88, RACCORDS SOUDÉS ÉTAIN/ANTIMOINE.

## 2.3.3 VALVE DE FERMETURE :

- ROBINETS À TOURNANT SPHÉRIQUE PLEINE OUVERTURE DE DIAMÈTRE NOMINAL ÉGAL À CELUI DE LA TUYAUTERIE, EN
- CONFORMES AUX NORMES ASME A112.4.14-17/CSA B125.14-2017, NSF/ANSI 61-2017 & 372-2016
- ROBINET À SOUPAPE
- INSTALLER DES ROBINETS À SOUPAPE EN BRONZE AUX EXTRÉMITÉS DES LIGNES D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET DE RECIRCULATION AFIN D'Y ASSURER UN DÉBIT SUFFISANT.
- CONFORMES AUX NORMES ASME A112.4.14-17/CSA B125.14-2017, NSF/ANSI 61-2017 & 372-2016

## 2.4 ANTIBÉLIERS MÉCANIQUES

AFIN DE PRÉVENIR LES COUPS DE BÉLIER, DES ANTIBÉLIERS MÉCANIQUES CONFORMES À LA NORME ASSE 1010 ET ÊTRE INSTALLÉS SELON LES INDICATIONS DU MANUFACTURIER. QUALITÉ REQUISE: SIOUX CHIEF, WATTS SÉRIE 15 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. LES CHAMBRES D'AIR NE SONT PAS ACCEPTÉES.

## 2.5 MANCHONS DE TRAVERSÉE ET SUPPORTS

L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DOIT FOURNIR ET INSTALLER DES MANCHONS EN ACIER À TOUS LES ENDROITS OÙ LA TUYAUTERIE TRAVERSE DES MURS DE FONDATION OU DE PLANCHER EN BÉTON. AUX MURS DE FONDATION ET AUX PLANCHERS SITUÉS SOUS LE NIVEAU DU SOL, CALFEUTRER L'ESPACE LIBRE ENTRE LE MANCHON ET LA TUYAUTERIE À L'AIDE D'UN MASTIC IGNIFUGE ET NON DURCISSANT. DANS LES CAS OÙ LA TUYAUTERIE TRAVERSE UNE SÉPARATION COUPE-FEU (MURS, PLANCHERS OU CLOISONS), PRÉVOIR L'ESPACE REQUIS POUR L'INSTALLATION DE PRODUITS COUPE-FEU.

L'IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX DE PLOMBERIE DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CAN/CGSB-24.3. LA TUYAUTERIE DOIT ÊTRE IDENTIFIÉE AU MOYEN D'ÉTIQUETTES EN PLASTIQUE AUTOCOLLANTES, HYDROFUGES ET RÉSISTANTES À LA CHALEUR AFFICHANT LE FLUIDE VÉHICULÉ ET PORTANT DES FLÈCHES INDIQUANT LE SENS D'ÉCOULEMENT DE CE FLUIDE. LE LETTRAGE DE CES ÉTIQUETTES DOIT ÊTRE D'AU MOINS 13MM DE HAUTEUR ET LES FLÈCHES DOIVENT AVOIR UNE LONGUEUR D'AU MOINS 100MM ET UNE HAUTEUR D'AU MOINS 50MM. LA TUYAUTERIE DE PLOMBERIE SUIVANTE DOIT ÊTRE IDENTIFIÉE :

- TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE ET D'EAU CHAUDE RECIRCULÉE
- TUYAUTERIE D'ÉVENT ET DE DRAINAGE PLUVIALE ET SANITAIRE
- VALVES

LORSQU'APPLICABLE, TOUTE LA TUYAUTERIE DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉE DE FACON CONFORME AU CODE DE COULEURS DU PROPRIÉTAIRE. LE SENS DE L'ÉCOULEMENT, AINSI QUE L'IDENTIFICATION DE LA TUYAUTERIE SERONT FAITS AVEC LES ÉTIQUETTES TELLES QUE MANUFACTURÉES PAR BRADY.

## 2.7 ÉPREUVE TUYAUTERIE DE PLOMBERIE:

## EAU DOMESTIQUE

• LA TUYAUTERIE D'EAU SUBIRA LES ESSAIS À LA PRESSION PRESCRITE SELON LA NORME AWWA 55. CETTE ÉPREUVE DOIT ÊTRE MAINTENUE SANS FUITE POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 6 HEURES. DANS TOUTE LA TUYAUTERIE, CET ESSAI DOIT ÊTRE FAIT AVEC DE L'EAU FROIDE. L'ENTREPRENEUR DOIT PROTÉGER LES APPAREILS RACCORDÉS NE POUVANT SUPPORTER LA PRESSION D'ESSAI. UN RAPPORT D'ESSAI DOIT ÊTRE REMIS AU SURVEILLANT DE CHANTIER.

## DRAINAGE ET ÉVENT

LES ESSAIS D'ÉTANCHÉITÉ ET DE PENTE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS TEL QUE PRESCRIT AU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE.

### TUYAUTERIE D'EAU FROIDE, D'EAU CHAUDE ET D'EAU CHAUDE RECIRCULÉE;

- ISOLER TOUTE LA NOUVELLE TUYAUTERIE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU FROIDE, D'EAU CHAUDE ET DE RECIRCULATION.
- RAGRÉAGE DE LA TUYAUTERIE EXISTANTE TOUCHÉE PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX.
- TYPE D'ISOLANT: GAINE RIGIDE EN FIBRES MINÉRALES, CONFORMES À LA NORME CGSB 51-GP-9M, AVEC PARE-VAPEUR, CHEMISE ET REVÊTEMENT CONFORME À LA NORME CGSB 51-GP-52MA. PIÈCES PRÉMOULÉES POUR LES RACCORDS
- CALORIFUGES DONT LE COEFFICIENT DE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE "K" NE DÉPASSE PAS 0.034 w/m°C À UNE TEMPÉRATURE MOYENNE DE 24°C LORSQUE CELUI-CI EST TESTÉ SELON LES EXIGENCES DE LA NORME ASTM C335. • ÉPAISSEUR: 1 po (25 mm) (TUYAU DE DIA. INFÉRIEUR OU ÉGALE À 4 po (100 mm)), 1 1/2 po (38 mm) (TUYAU DE DIA. SUPÉRIEUR
- À 4 po (100 mm)); • ENVELOPPE: INSTALLER AUX ENDROITS APPARENTS UNE ENVELOPPE DE PVC COLLÉ DE COULEUR BLANCHE.

### TUYAUTERIE D'ÉVENT ET DE DRAINAGE PLUVIALE

- ISOLER TOUTE LA TUYAUTERIE D'ÉVENT SITUÉE DANS L'ENTRETOIT.
- ISOLER TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE PLUVIAL;
- ISOLER LES ASSIETTES DES AVALOIRS DE TOIT;
- ISOLER LES COLONNES D'ÉVENT SUR UNE LONGUEUR DE 15pi (5m) À PARTIR DE L'ESPACE NON CHAUFFÉ VERS LES
- ESPACES CHAUFFÉS.
- TYPE D'ISOLANT : FIBRE DE VERRE FLEXIBLE, DENSITÉ 51 KG / m.cu. (0.75 LB/pi.cu.), AVEC GAINE PARE-VAPEUR, JOINTS SCELLÉS AVEC RUBAN PARE-VAPEUR AUTO-ADHÉSIF. PIÈCES PRÉMOULÉES POUR LES RACCORDS CALORIFUGES DONT LE COEFFICIENT DE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE "K" NE DÉPASSE PAS 0.034 w/m°C À UNE TEMPÉRATURE MOYENNE DE 24°C LORSQUE CELUI-CI EST TESTÉ SELON LES EXIGENCES DE LA NORME ASTM C335.
- ENVELOPPE: INSTALLER AUX ENDROITS APPARENTS UNE ENVELOPPE DE PVC COLLÉ DE COULEUR BLANCHE.

### TUYAUTERIE INSTALLÉE À L'EXTÉRIEUR

LA TUYAUTERIE EXTÉRIEURE DEVRA ÊTRE RECOUVERTE D'UNE CHEMISE EN ALLIAGE D'ALUMINIUM, CONFORME À LA NORME ACNOR HA SÉRIE M1980, FINI STUC GAUFRÉ DE 0,5 mm (0,02 po) D'ÉPAISSEUR, À JOINTS COULISSANTS LONGITUDINAUX ET JOINTS D'EXTRÉMITÉ DU TYPE À RECOUVREMENT DE 50mm (2 po) DE LARGEUR, À SURFACES INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE REVÊTUES, EN USINE, D'UN REVÊTEMENT DE PROTECTION, DOTÉE ÉGALEMENT DE COUVRE-JOINTS EN ALLIAGE D'ALUMINIUM, À ATTACHES MÉCANIQUES.

#### 2.9 LES RACCORDS DIÉLECTRIQUES:

• LES RACCORDS ENTRE TOUTE LA TUYAUTERIE ET APPAREILS DE MÉTAUX DIFFÉRENTS AURONT DES RACCORDS DIÉLECTRIQUES.

### 2.10 MANCHONS ET SUPPORTS

- L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DOIT FOURNIR ET INSTALLER DES MANCHONS EN CAOUTCHOUC À TOUS LES ENDROITS OÙ LA TUYAUTERIE DE CUIVRE EST EN CONTACT AVEC TOUT AUTRE MATÉRIAU FERREUX. UTILISER DES SUPPORTS PLAQUÉS CUIVRE POUR LA TUYAUTERIE EN CUIVRE.
- L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DOIT FOURNIR ET INSTALLER DES MANCHONS EN PLASTIQUE AUX ENDROITS OÙ LA TUYAUTERIE TRAVERSE DES MURS ET DALLES EN BÉTON OU EN MAÇONNERIE.

### 2.11 SUPPORTS ET ANCRAGES

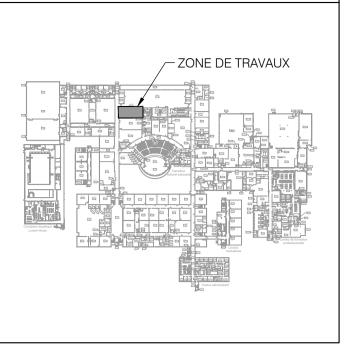
LES SUPPORTS POUR TOUS LES TUYAUX DOIVENT ÊTRE EN ACIER ET CONSTRUITS DE MANIÈRE À FACILITER LA DILATATION ET LA CONTRACTION. LES SUPPORTS DES TUYAUX EN LAMELLES DE MÉTAL PERFORÉ SONT PROHIBÉS. TOUTES LES MONTÉES ET LES DESCENTES VERTICALES DOIVENT ÊTRE SUPPORTÉES À CHAQUE ÉTAGE AU MOYEN DE LAMES D'ACIER ÉPOUSANT LA FORME DU TUYAU ET DONT LES EXTRÉMITÉS VIENDRONT S'APPUYER SUR LE PLANCHER, OU SUR DES SUPPORTS ANCRÉS AU MUR. LA DILATATION DES TUYAUX DOIT ÊTRE PARFAITEMENT ET ABSOLUMENT LIBRE. DES POINTS D'ANCRAGE DOIVENT ÊTRE PRÉVUS AUX ENDROITS NÉCESSAIRES OU DEMANDÉS.

SUR LA TUYAUTERIE D'EAU, LES SUPPORTS SERONT INSTALLÉS AVEC SELLETTES D'ACIER GALVANISÉ AFIN D'ÉVITER L'ÉCRASEMENT DE L'ISOLANT.

## L'ESPACEMENT DES ANCRAGES DE LA TUYAUTERIE DE PLOMBERIE DOIT ÊTRE CONFORME AU TABLEAU SUIVANT

		ESPACEMENT ENTRE LES ANCRAGES m (pi)					
TUYAUTERIE DIAMÈTRE mm (po)	TIGE D'ANCRAGE DIAMÈTRE mm (po)	DRAINAGE, EAU DOMESTIQUE, EAU DE CHAUFFAGE, EAU DE REFROIDISSEMENT ET AIR COMPRIMÉ			TUREL	ΔΩ	
		ACIER	CUIVRE	PVC	GAZ NATUREL	MAZOUT	
13 (1/2)	9.5 (3/8)	2.1 (7)	1.5 (5)	0.9 (3)	2.1 (7)	1.8 (6)	
19 (3/4)	9.5 (3/8)	2.1 (7)	1.5 (5)	0.9 (3)	2.4 (8)	2.4 (8)	
25 (1)	9.5 (3/8)	2.1 (7)	1.8 (6)	1.2 (4)	2.4 (8)	2.4 (8)	
32 (1-1/4)	9.5 (3/8)	2.1 (7)	2.1 (7)	1.2 (4)	3.0 (10)	3.0 (10)	
38 (1-1/2)	9.5 (3/8)	2.7 (9)	2.4 (8)	1.5 (5)	3.0 (10)	3.0 (10)	
50 (2)	9.5 (3/8)	3.0 (10)	2.4 (8)	1.5 (5)	3.0 (10)	3.0 (10)	
65 (2-1/2)	12.7 (1/2)	3.4 (11)	2.7 (9)		3.0 (10)	3.0 (10)	
75 (3)	12.7 (1/2)	3.7 (12)	3.0 (10)	1.8 (6)	5.2 (17)	4.3 (14)	
90 (3-1/2)	12.7 (1/2)	3.7 (12)	3.4 (11)		5.2 (17)	4.3 (14)	
100 (4)	15.9 (5/8)	4.3 (14)	3.7 (12)	2.1 (7)	5.2 (17)	4.3 (14)	
125 (5)	15.9 (5/8)	4.9 (16)			5.8 (19)	5.8 (19)	
150 (6)	19 (3/4)	5.2 (17)		2.4 (8)	5.8 (19)	5.8 (19)	

## PLAN CLÉ / *KEY PLAN*



PROFESSIONNELS / PROFESSIONALS

PROVENCHER\_ROY

ESTAMPE / STAMP

**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION** 



B0 | 2025-02-11 | SOUMISSION A2 | 2025-01-24 | COORDINATION 99% A1 | 2024-12-11 | COORDINATION 75% A0 | 2024-11-26 | COORDINATION 50%

ocument, sous quelque forme que ce soit, et toute exploitation ou communication de son ontenu sont interdites, sauf autorisation écrite expresse. Tout manquement à cette règle est licite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour l cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation. contents to others without express authorization is prohibited. Offenders will be held liable for the payment of damages. All rights reserved in the event of the grant of a patent, utility odel or desian.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES

Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées

INGÉNIEUR.ES / ENGINEERS

CONSULTANTS

https://dwbconsultants.com DESSINÉ / DRAWN Rose-Lyne Bourgeois, dess. REVU PAR / REVIEWED BY Amine Aliche, CPI AUTHENTIFICATION Cédric Lalande, ing. )ATE PUBLIÉE / *PUB. DATE* 2025-01-22 CHELLE / SCALE

PROJET / PROJECT

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE ÉCOLE HORMISDAS-GAMELIN

TITRE / TITLE

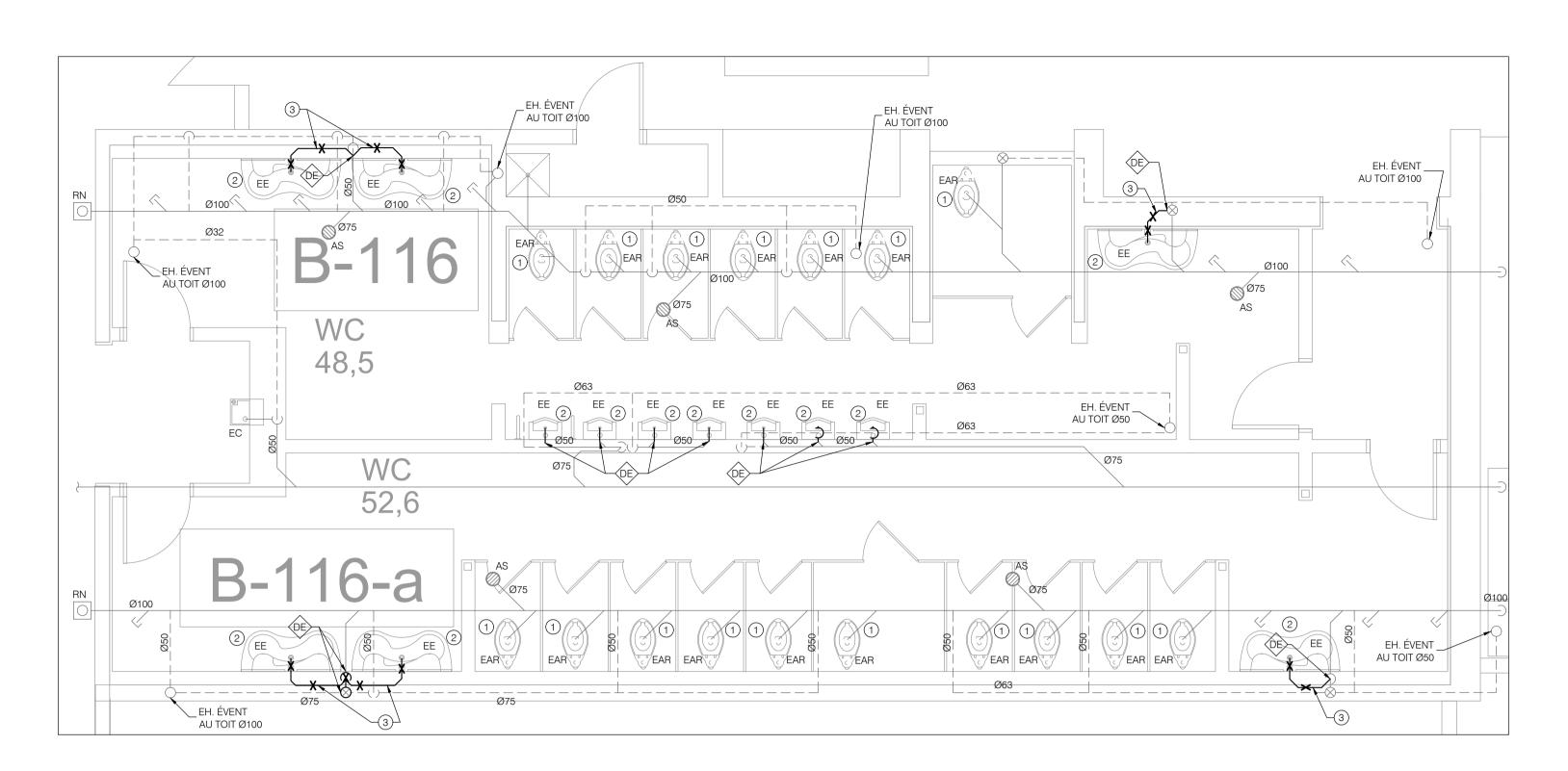
DEVIS TECHNIQUE (suite)

11866 M-003 PROJET / PROJECT No DOCUMENT / DOCUMENT # REV PAGE

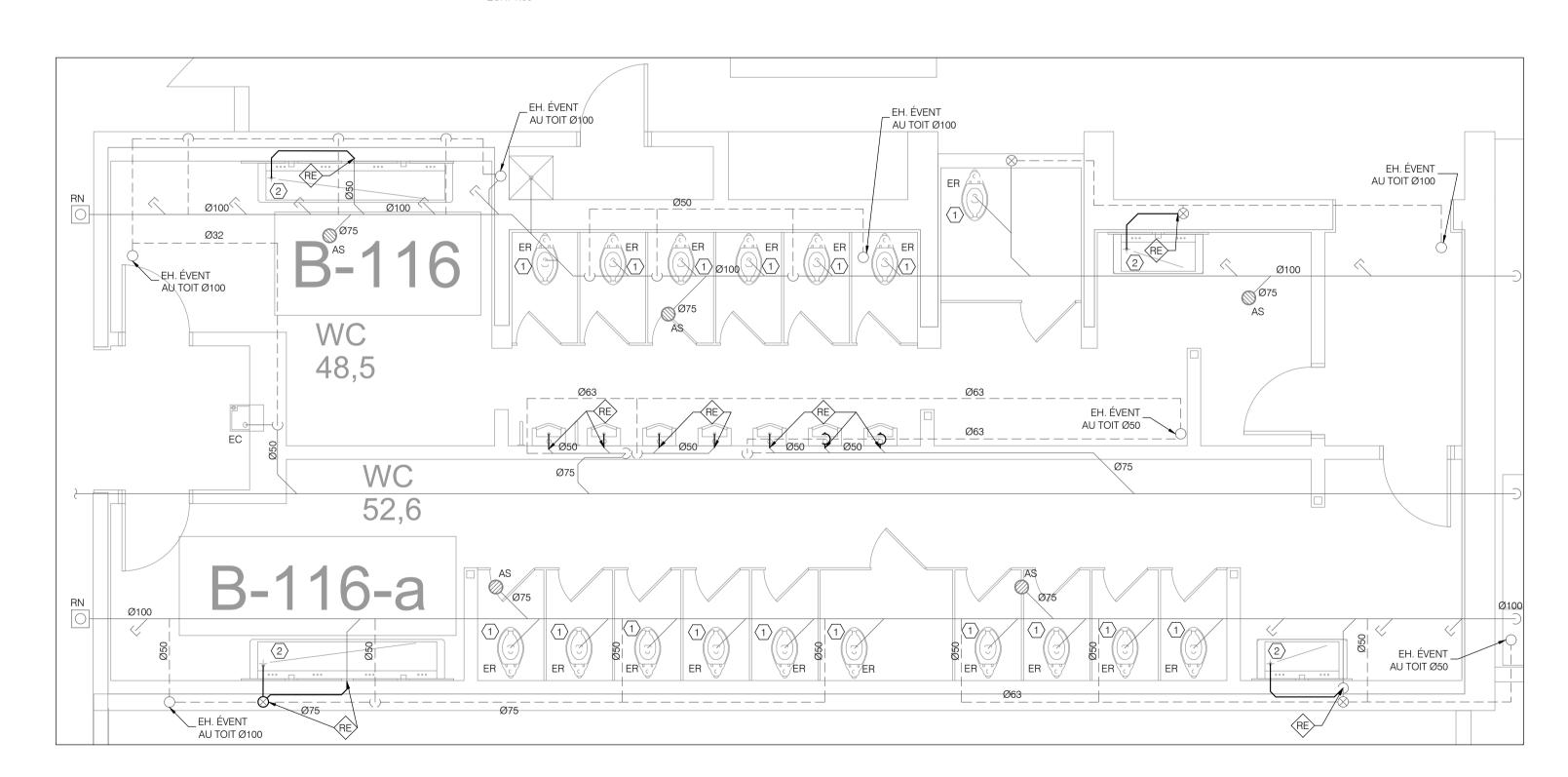
PAPIER: ISO 216 FORMAT A1 (594 mm x 841 mm) | PRÉSENTATION GRAPHIQUE: ISO 5457 | NON CONTRÔI É SI IMPRIMI

SERTIR EST AUTORISÉE (QUALITÉ REQUISE: VIEGA OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ).

1. ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE :



## BLOC SANITAIRE - CONDITIONS EXISTANTES



BLOC SANITAIRE - RÉAMÉNAGEMENT

### NOTE GÉNÉRALE:

TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE DEVRA ÊTRE COORDONNEÉE AVEC LE PROPRIÉTAIRE AU MOINS 72 HEURES À L'AVANCE ET FAIT HORS DES HEURES DE SERVICE.

### NOTES SPÉCIFIQUES - CONDITIONS EXISTANTES:

- 1) L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DEVRA RETIRÉES TEMPORAIREMENT ET RÉINSTALLÉES LES CUVES DES CABINETS D'AISSANCES APRÈS LA RÉFECTION DES FINIS MURAUX. LORS DE LA RÉINSTALLATION, LA POSE D'UN NOUVEAU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ SERA REQUIS.
- (2) APPAREILS DE PLOMBERIE EXISTANTS À DÉMANTELER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE INCLUANT LES BÂTI PORTEURS ET AUTRES ACCESSOIRES SI APPLICABLE.
- (3) DÉMANTELER LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE JUSQU'À LA COLONNE DE DRAINAGE ET REBOUCHER DE MANIÈRE ÉTANCHE LES RACCORDEMENTS NON RÉUTILISÉS.

### NOTES SPÉCIFIQUES - RÉAMÉNAGEMENT:

- (1) RÉINSTALLÉES LES CUVES DES CABINETS D'AISANCES. LORS DE LA RÉINSTALLATION, UNE NOUVELLE BRIDE ET UN NOUVEAU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ SERA REQUIS.
- $\langle 2 \rangle$  RACCORDEMENT DES NOUVEAUX LAVABOS AU DRAINAGE EXISTANT DE LA COLONNE SANITAIRE. MODIFIER LA TUYAUTERIE EXISTANTE SELON LES NOUVEAUX BESOINS

- ZONE DE TRAVAUX

PLAN CLÉ / *KEY PLAN* 

PROFESSIONNELS / PROFESSIONALS

PROVENCHER\_ROY

ESTAMPE / STAMP **POUR** 

SOUMISSION **NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION** 



SCEAU / SEAL

B0 | 2025-02-11 | SOUMISSION A2 | 2025-01-24 | COORDINATION 99% A1 2024-12-11 COORDINATION 75% A0 | 2024-11-26 | COORDINATION 50%

ocument, sous quelque forme que ce soit, et toute exploitation ou communication de son ontenu sont interdites, sauf autorisation écrite expresse. Tout manquement à cette règle est licite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour as de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation. contents to others without express authorization is prohibited. Offenders will be held liable for the payment of damages. All rights reserved in the event of the grant of a patent, utility model or design.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES

Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées Québec w

INGÉNIEUR.ES / ENGINEERS

CONSULTANTS

https://dwbconsultants.com DESSINÉ / DRAWN Rose-Lyne Bourgeois, dess. Amine Aliche, CPI REVU PAR / *REVIEWED BY* Cédric Lalande, ing. AUTHENTIFICATION DATE PUBLIÉE / PUB. DATE ÉCHELLE / SCALE

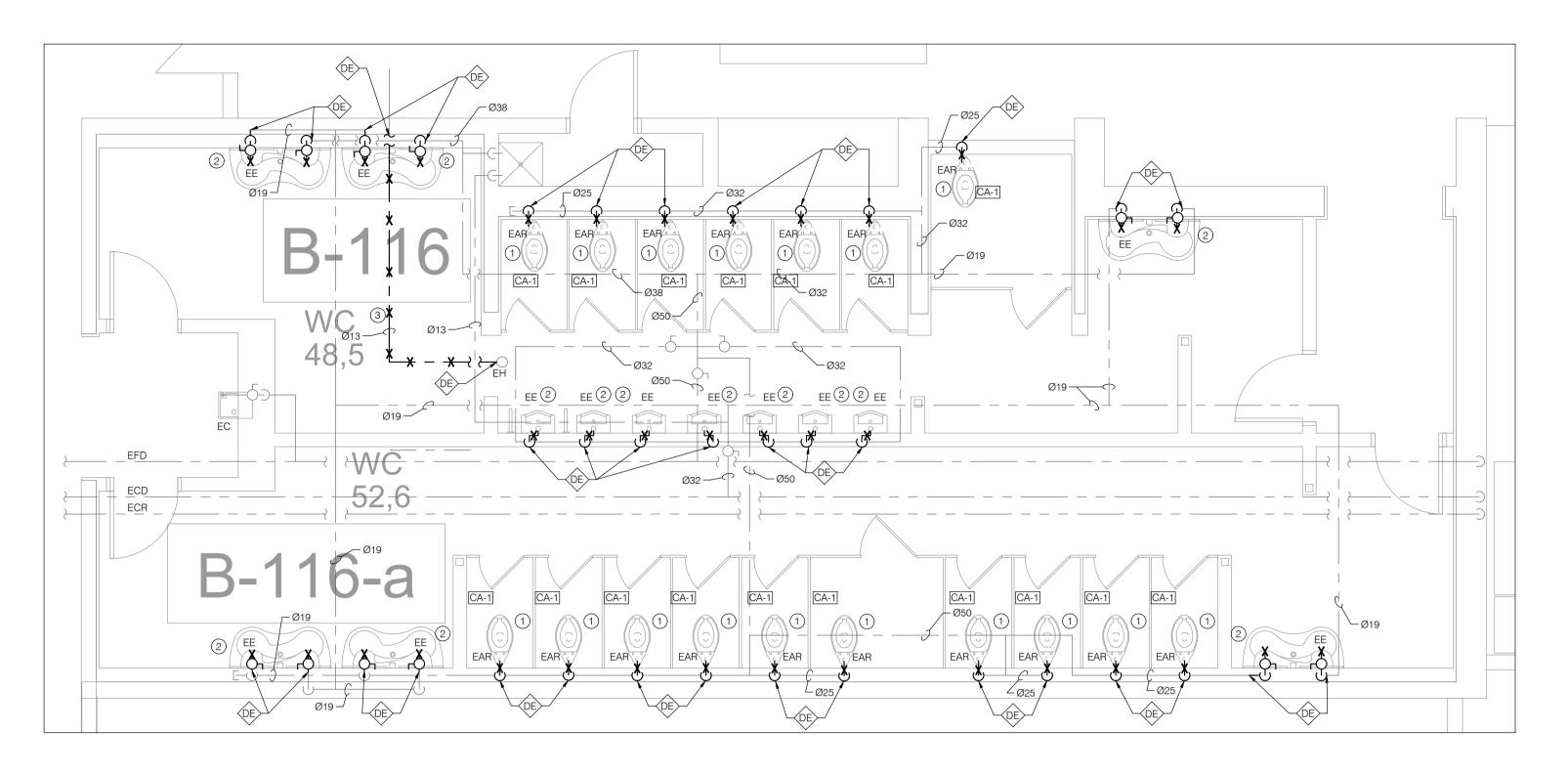
PROJET / PROJECT

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE ÉCOLE HORMISDAS-GAMELIN

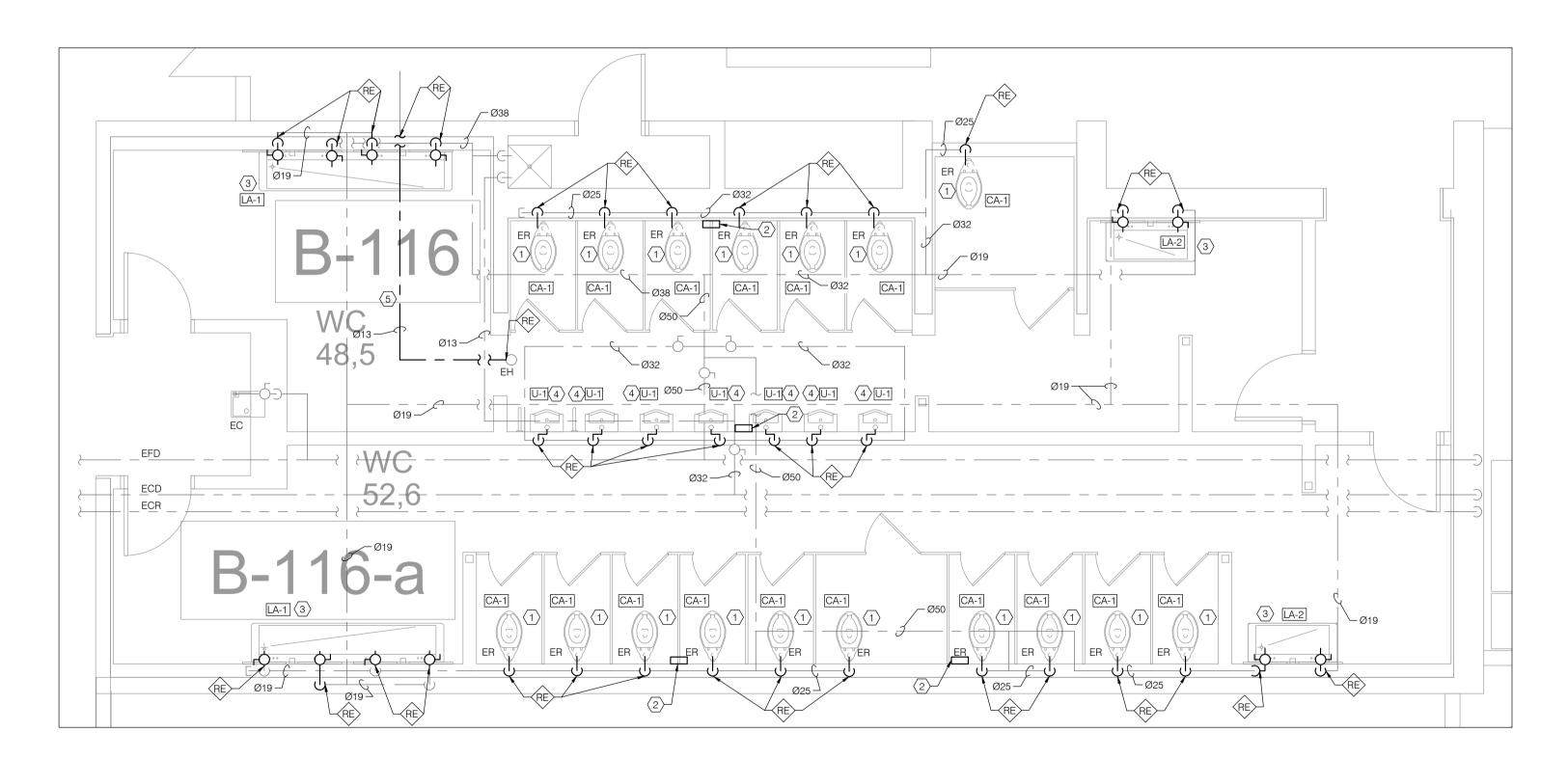
MÉCANIQUE PLOMBERIE - DRAINAGE CONDITIONS EXISTANTES - RÉAMÉNAGEMENT

11866 M-201 A2 1/1 PROJET / PROJECT No DOCUMENT / DOCUMENT # REV PAGE

PAPIER: ISO 216 FORMAT A1 (594 mm x 841 mm) | PRÉSENTATION GRAPHIQUE: ISO 5457 | NON CONTRÔLÉ SI IMPRIMÉ



## **BLOC SANITAIRE - CONDITIONS EXISTANTES**



BLOC SANITAIRE - RÉAMÉNAGEMENT ÉCH: 1:50

PAPIER: ISO 216 FORMAT A1 (594 mm x 841 mm) | PRÉSENTATION GRAPHIQUE: ISO 5457 | NON CONTRÔLÉ SI IMPRIMÉ

TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE DEVRA ÊTRE COORDONNÉE AVEC LE PROPRIÉTAIRE AU MOINS 72 HEURES À L'AVANCE ET ÊTRE EFFECTUÉES À L'EXTÉRIEUR DES HEURES D'OCCUPATION. AJOUTER DES VALVES D'ISOLEMENT SI REQUIS POUR ÉVITER LES COUPURES SUR UNE TROPS GRANDES SUPERFICIE DE

L'ENTREPRENEUR DEVRA EFFECTUER DES RECHERCHES SUR PLACE AFIN DE CIBLER LES VALVES DE FERMETURE SERVANT À ISOLER LES SECTEURS CONCERNÉS.

L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DEVRA S'ASSURER DE RÉAGRÉER TOUT ISOLANT DE TUYAUTERIE ENLEVÉ LORS DE LA DÉMOLITION.

LES VALVES DE RENVOIES DES URINOIRS ET DES CABINETS D'AISANCE SERONT DÉMANTELÉ AU PRÉALABLE PAR LE PROPRIÉTAIRE. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE DE DÉMANTELER LA TUYAUTERIE DE FAÇON À INSTALLER LA NOUVELLE VALVE

### NOTES SPÉCIFIQUES - CONDITIONS EXISTANTES:

- 1 VALVES DÉMANTELÉES PAR LE PROPRIÉTAIRE. MODIFIER LA TUYAUTERIE DE FAÇON À INSTALLER LA NOUVELLE VALVE.
- (2) L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DEVRA DÉMANTER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE LES URINOIRS, LES LAVABOS ET LEURS ACCESSOIRES. LES SURFACES DÉMANTELÉES DEVRONT ÊTRE RAGRÉÉES TEL QUE L'EXISTANT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. VOIR PLAN D'ARCHITECTURE.
- 3 DÉMANTELER LA TUYAUTERIE DE TYPE KITEC A PARTIR DE LA CLOISON DU BLOC SANITAIRE JUSQU'A LA COLONNE MONTANTE.

### NOTES SPÉCIFIQUES - RÉAMÉNAGEMENT:

- RÉINSTALLER LES CABINETS D'AISANCES. FOURNIR ET INSTALLER LES NOUVEAUX ROBINETS DE CHASSE APPARENTS. RACCORDER AUX SERVICES EXISTANTS, VOIR LES DÉTAILS ET PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES ANTIBÉLIERS.
- CONVERTISSEURS DE PUISSANCE INSTALLÉ DANS LE PLAFOND SERA FOURNIS, INSTALLÉS ET RACCORDÉS AUX ROBINETS DE CHASSE PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE DE TOUT FILAGE BAS VOLTAGE ET CELUI-CI DOIT ÊTRE CAMOUFLÉ. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA LES RACCORDER AU 120V, VOIR PLAN INGÉNIEUR ÉLECTRIQUE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES NOUVEAUX LAVABOS AVEC LES ROBINETS ÉLECTRONIQUES RACCORDÉS AUX SERVICES EXISTANTS. LE MITIGEUR ET LES COMPOSANTES ÉLECTRIQUES POUR ROBINET DOIVENT ÊTRE CAMOUFLÉ À L'INTÉRIEUR DU CACHE TUYAUTERIE DU LAVABO. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES ANTIBÉLIERS. LES MITIGEURS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉ AVEC DES VALVES D'ISOLEMENTS A CHACUN DES RACCORDEMENTS ET FIXÉ ADÉQUATEMENT À LA STRUCTURE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES NOUVEAUX URINOIRS AVEC LES NOUVEAUX ROBINETS DE CHASSE ÉLECTRONIQUES RACCORDER AU SERVICE EXISTANT, VOIR DÉTAIL ET PRÉVOIR LE REMPLACEMENT
- (5) REMPLACEMENT PAR DE LA TUYAUTERIE DE TYPE KITEC PAR DE LA TUYAUTERIE EN CUIVRE TYPE L. LA NOUVELLE TUYAUTERIE EN CUIVRE DEVRA ÉGALEMENT ÊTRE ISOLÉ. VOIR DEVIS.

### NOTES GÉNÉRALES:



PLAN CLÉ / *KEY PLAN* 

PROFESSIONNELS / PROFESSIONALS

PROVENCHER\_ROY

ESTAMPE / STAMP **POUR** 

SOUMISSION

**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION** 



SCEAU / SEAL

В0	2025-02-11	SOUMISSION	PA.	C.
A2	2025-01-24	COORDINATION 99%	PA.	C.
A1	2024-12-11	COORDINATION 75%	A.A.	C.
A0	2024-11-26	COORDINATION 50%	A.A.	C.
REV	DATE	DESCRIPTION	PAR / BY	AF

ocument, sous quelque forme que ce soit, et toute exploitation ou communication de son ontenu sont interdites, sauf autorisation écrite expresse. Tout manquement à cette règle est illicite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour l cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation. contents to others without express authorization is prohibited. Offenders will be held liable for the payment of damages. All rights reserved in the event of the grant of a patent, utility model or design.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES

Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées Québec w

INGÉNIEUR.ES / ENGINEERS



htt	ps://dwbcons	sultants.com	<u>]</u>
DESSINÉ / DRAWN	Rose-Lyne E	Bourgeois, des	SS.
REVU PAR / REVIEWED BY	Amine Aliche	e, CPI	
AUTHENTIFICATION	Cédric Lalan	de, ing.	
DATE PUBLIÉE / PUB. DATE	2025-01-22		
ÉCHELLE / SCALE	UNITÉ	/ UNIT	PROJECTION
	DIM	ELV	

mm

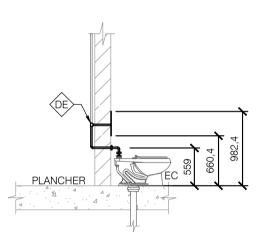
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE ÉCOLE HORMISDAS-GAMELIN

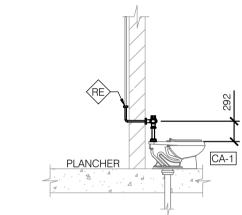
mm

MÉCANIQUE PLOMBERIE - ALIMENTATION CONDITIONS EXISTANTES - RÉAMÉNAGEMENT

DESSIN D'INGÉNIERIE / ENGINEERING DRAWING					
11866	M-202	A2	1/1		
PROJET / PROJECT	No DOCUMENT / DOCUMENT #	REV	PAGE		

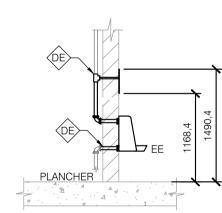
			TABL	EAU DES APPAREILS DE PLOMBE	RIE
NO	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	ROBINETTERIE	ACCESSOIRES
CA-1	CABINET D'AISANCES (EXISTANT)	-	-	ZURN: ZTR6200EV-HW-YK (NOUVELLE)	OPTIONS VALVES (NOUVELLES): - EV VALVE 4.8Lpf - MOB BOUTON DE COMMANDE MANUEL - SUPPORT YK  OPTION ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (NOUVEAU): - P6000-HW6 CONVERTISSEUR DE PUISSANCE CÂBLÉ 7.6 VCC ALIMENTE JUSQU'À 8 VANNES - BOITE DE JONCTION P600-MJ ET CABLE EXTENSION P68000-EXT
LA-1	LAVE-MAINS 4 STATION EN ACIER INOXYDABLE NUANCE 304, FINI SATINÉ #4, CALIBRE 14, AVEC BARRE ET SUPPORTS DE FIXATION MURALE. DIMENSION: 2438 x 533mm DRAIN À GAUCHE. 4 ROBINETS	CAN-AQUA	CA-LMAl961121	ZURN: Z6915XL-ACA-N (4 ROBINETS PAR LAVABO)	OPTION DU ROBINET: - TMV-1 VALVE DE MÉLANGE THERMOSTATIQUE (1 VALVE THERMOSTATIQUE PAR ROBINET: TOTAL DE 4 VALVES PAR LAVABO) - SH TUYAUX D'ALIMENTATION POUR MITIGEUR - VALVES D'ISOLEMENTS A CHAQUE RACCORDEMENT DU MITIGEUR - ACA 6VDC CONVERTISSEUR DE PUISSANCE BRANCHÉ DIRECTEMENT - ROBINET D'ARRÊT D'ÉQUERRE - AÉRATEUR 1.9Lpm ANTIVANDALE LAMINÉE OPTION DU LAVABO: - BATI PORTEUR DISSIMULÉ EN ACIER CA-SLMAI - BONDE DE LAVABO ET SIPHON EN "P" ET ROSACESCACHE TUYAUTERIE DU MÊME FINI QUE LE LAVABO, COUVRANT TOUTE LA LARGEUR DE CELUI-CI
LA-2	LAVE-MAINS 2 STATIONS EN ACIER INOXYDABLE NUANCE 304, FINI SATINÉ #4, CALIBRE 14, AVEC BARRE ET SUPPORTS DE FIXATION MURALE. DIMENSION: 2438 x 533mm DRAIN À GAUCHE. 2 ROBINETS	CAN-AQUA	CA-LMAI481121	ZURN: Z6915XL-ACA-N (2 ROBINETS PAR LAVABO)	OPTION DU ROBINET: - TMV-1 VALVE DE MÉLANGE THERMOSTATIQUE (1 VALVE THERMOSTATIQUE PAR ROBINET: TOTAL DE 2 VALVES PAR LAVABO) - SH TUYAUX D'ALIMENTATION POUR MITIGEUR - VALVES D'ISOLEMENTS A CHAQUE RACCORDEMENT DU MITIGEUR - ACA 6VDC CONVERTISSEUR DE PUISSANCE BRANCHÉ DIRECTEMENT - ROBINET D'ARRÊT D'ÉQUERRE - AÉRATEUR 1.9Lpm ANTIVANDALE LAMINÉE OPTION DU LAVABO: - BATI PORTEUR DISSIMULÉ EN ACIER CA-SLMAI - BONDE DE LAVABO ET SIPHON EN "P" ET ROSACESCACHE TUYAUTERIE DU MÊME FINI QUE LE LAVABO, COUVRANT TOUTE LA LARGEUR DE CELUI-CI
U-1	URINOIR MURAL EN PORCELAINE VITREUSE, CONSOMMANT ENTRE 0.5Lpf À 3.8 Lpf PAR CHASSE SIPHONIQUE, RACCORD DE SORTIE FILETÉ 50mm (2") INTÉRIEUR, CRÉPINE INCLUSE, 2 SUPPORT MURAUX. DIMENSION 360x480x664. CERTIFICATION ASME A112.19.2-2008/CSA B45.1-08	AMERICAN STANDARD	6590.001EC	ZURN: ZTR6203-EWS-HW-YK	OPTION DE L'URINOIR - BÂTI-PORTEUR DISSIMULÉ MODÈLE: Z1222 OPTION DES VALVES: - EWS 1.9Lpf - SUPPORT YK - MOB BOUTON DE COMMANDE MANUEL OPTION ALIMENTATION: - P6000-HW6 CONVERTISSEUR DE PUISSANCE CÂBLÉ 7.6 VCC ALIMENTE JUSQU'À 8 VANNES - BOITE DE JONCTION P600-MJ ET CABLE EXTENSION P68000-EXT

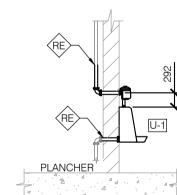




CONDITION EXISTANTE DES CABINET D'AISANCE ÉCH: AUCUNE



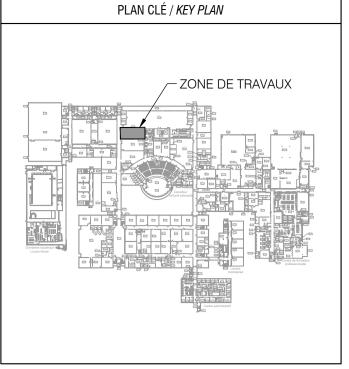




CONDITION EXISTANTE DES URINOIRS ÉCH: AUCUNE

RÉAMÉNAGEMENT DES URINOIRS

NOTE: COORDONNER AVEC L'ARCHITECTE LA HAUTEUR DU DRAINAGE DES URINOIRS. PLANIFIER LES MODIFICATIONS DE L'EMPLACEMENT DU DRAIN DES NOUVEAUX URINOIRS SI NÉCESSAIRE.



PROFESSIONNELS / PROFESSIONALS

PROVENCHER\_ROY

ESTAMPE / STAMP **POUR** 

**NE PAS UTILISER** POUR CONSTRUCTION



SCEAU / SEAL

В0	2025-02-11	SOUMISSION	PA.	C.L
A2	2025-01-24	COORDINATION 99%	PA.	C.L
A1	2024-12-11	COORDINATION 75%	A.A.	C.L
Α0	2024-11-26	COORDINATION 50%	A.A.	C.L
REV	DATE	DESCRIPTION	PAR / BY	APP

document, sous quelque forme que ce soit, et toute exploitation ou communication de son ontenu sont interdites, sauf autorisation écrite expresse. Tout manquement à cette règle est illicite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour le cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation. its contents to others without express authorization is prohibited. Offenders will be held liable for the payment of damages. All rights reserved in the event of the grant of a patent, utility

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES

Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées

Québec

INGÉNIEUR.ES / ENGINEERS

CONSULTANTS

https://dwbconsultants.com Rose-Lyne Bourgeois, dess.

DESSINÉ / DRAWN Amine Aliche, CPI REVU PAR / REVIEWED BY AUTHENTIFICATION Cédric Lalande, ing. DATE PUBLIÉE / *PUB. DATE* 

ÉCHELLE / SCALE INDIQUÉES

PROJET / PROJECT

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRE ÉCOLE HORMISDAS-GAMELIN

TITRE / TITLE

MÉCANIQUE PLOMBERIE - TABLEAUX ET DÉTAILS

A2 1/1 M-721 No DOCUMENT / DOCUMENT # REV PAGE

PAPIER: ISO 216 FORMAT A1 (594 mm x 841 mm) | PRÉSENTATION GRAPHIQUE: ISO 5457 | NON CONTRÔLÉ SI IMPRIMÉ

11866

PROJET / PROJECT